

# LE JOUR

**D'ALGERIE**

**Votre quotidien national**

Dixième année - N° 3529 - Ven. 3 - Sam. 4 avril 2015 - Prix : 10 DA

**Habitat précaire**

**2 000 familles  
prochainement  
relogées**

Page 4



Mohamed Aïssa plaide pour «le retour à l'Islam de Cordoue»

## L'extrémisme religieux, ennemi principal

Page 3

**Ce piège houthi  
qui menace  
de se refermer**

Par Mohamed Habili

**I**l n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour que l'intervention au Yémen contre les positions houthis apparaisse clairement pour ce que, à la vérité, elle se donnait dès les premières frappes aériennes : un piège que l'Arabie saoudite s'est tendu à elle-même et dans lequel elle a entraîné des pays de la région incapables, chacun pour des raisons propres, de lui dire non. Déjà au départ, aucun de ceux-ci ne s'est beaucoup empressé de se déclarer membre de la coalition. A l'exception notable de l'Egypte, du fait précisément qu'elle entendait faire le moins possible ; elle compensait par un excès de communication son manque d'implication sur le terrain des opérations. Le Maroc, en revanche, aurait préféré que sa participation dans un conflit où il n'avait que faire passe complètement inaperçue. Seulement voilà, l'Arabie saoudite ne l'entendait pas ainsi, qui au contraire exerçait toute la pression dont elle était capable pour se faire entourer d'un maximum d'alliés, son but principal étant d'isoler l'Iran dans la région. Le pays dont il lui importait le plus d'obtenir le soutien actif, l'Algérie, après un court moment de flottement, a fait savoir qu'il ne participait à aucune opération contre les Houthis. Elle fit bien, parce que dès à présent les Saoudiens font grise mine, après un court moment où leurs militaires ont plastronné devant les caméras, prenant des postures pour la galerie copiées sur leurs homologues américains pendant leurs différentes guerres du Golfe. *Suite en page 3*

Le phénomène risque de perdurer, selon Sellal

# 20 000 immigrés clandestins en Algérie



PH > D. R.

**Ne pouvant pas travailler en raison de leur présence illégale sur le sol algérien, ces migrants clandestins, qui ont fui des zones de conflits, vivent essentiellement de l'aide des citoyens. Selon le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ce fléau risque de «perdurer» en raison de l'insécurité qui prévaut dans les pays du Sahel.** *Lire page 2*

Menasra :

**«Aucune femme impliquée  
dans les affaires de corruption»**

Page 2

Exposition à la galerie Baya

**Mustapha Nedjai  
dénonce «l'imposture»**

Page 13

Menasra

## «Aucune femme impliquée dans les affaires de corruption»



**LES FEMMES** militantes du parti du Front du changement tiennent leur 2<sup>e</sup> conférence nationale ayant pour thème «la femme... partenaire» qui se tient au complexe touristique Adim, à Zemmouri El Bahri, dans la wilaya de Boumerdes. Plus de 300 déléguées issues des 48 wilayas du pays participent à cette rencontre où de nombreux thèmes seront débattus. Outre ces dernières, des invitées de marque émanant de pays arabes, pour ne citer que la Tunisie, le Maroc et la Palestine. Dans son allocution d'ouverture, le président du parti du Front du changement (FC), Abdelmadjid Menasra, a beaucoup plus axé son discours sur le rôle de la femme dans la lutte armée depuis l'ère de Fatima Laalla N'Soumer jusqu'à la lutte de Libération nationale. Il a rappelé la stratégie du colonisateur français entreprise par Jacques Soustelle en 1961, poussant les femmes algériennes maltraitées à s'élever contre leurs époux et déposer des plaintes au niveau des SAS. «Cette dernière a été rejetée. La femme algérienne est forte de mentalité. Elle est bien armée», se targuera-t-il. «Pieuse, sa foi lui permet d'assumer aussi des postes de responsabilités au même titre que l'homme et contribue au développement de son pays», ajoutant qu'«aucune, parmi cette tranche de la population, n'est impliquée dans des affaires de fraude ou de corruption». Quant à sa représentativité, «elle est présente dans les Assemblées élues des collectivités locales, des municipalités, de la wilaya et aussi dans les deux chambres du Parlement et du Sénat. Pour preuve, 32% des sièges à l'hémicycle du Parlement sont occupés par des femmes contre 10% en Tunisie. Par contre, certains pays occidentaux n'ont pas atteint ce chiffre». Ainsi, la femme algérienne est privilégiée par rapport à certains pays et même des puissances, citant les USA et la France. Abordant la question du gaz de schiste et les mouvements de protestation déclenchés par les habitants d'In Salah et de l'extrême sud du pays, il dira : «Ce qui nous intéresse dans cette affaire c'est l'arrêt des hostilités et la stabilité dans la région. Donc il est beaucoup plus judicieux d'entreprendre un dialogue franc et souverain avec les protestataires et tenter de les convaincre d'une manière scientifique, mais les ignorer est une grande erreur». Au cours de cette réunion, plusieurs thèmes inscrits au programme, à savoir : la solution palestinienne par Zina Amrou, la femme et l'éducation des générations futures et le développement et un thème intitulé «les 7 clés de la réussite» dans la vie sociale, seront développés par d'éminentes personnalités nationales et étrangères, entre autres Aicha Belhadjar, Bathina Karouri, Djahida Boutrig. Ce dernier thème est destiné spécialement aux jeunes filles.

A. Kichni

Le phénomène risque de perdurer, selon Sellal

# 20 000 immigrés clandestins en Algérie

■ Ne pouvant pas travailler en raison de leur présence illégale sur le sol algérien, ces migrants clandestins, qui ont fui des zones de conflits, vivent essentiellement de l'aide des citoyens. Selon le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ce fléau risque de «perdurer» en raison de l'insécurité qui prévaut dans les pays du Sahel.

Par Meriem Benchaouia

Le phénomène de l'immigration clandestine vers l'Algérie prendra de l'ampleur ces prochaines années en raison, notamment, de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans la bande sahélo-sahélienne. En effet, depuis quelques années, des milliers de ressortissants maliens, syriens et nigériens sont arrivés en Algérie. Ne pouvant pas travailler en raison de leur présence illégale sur le sol algérien, ces migrants clandestins, qui ont fui des zones de conflits, vivent essentiellement de l'aide des citoyens. Selon le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ce fléau risque de «perdurer» en raison de l'insécurité qui prévaut dans les pays du Sahel. Il a, à ce propos, précisé que 20 000 migrants ont gagné le pays jusqu'à présent.

Dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'APN, le Premier ministre a fait savoir que les autorités publiques poursuivront le rapatriement des migrants clandestins qui séjournent encore sur le territoire national, «en fonction de l'amélioration de la situation sécuritaire dans leurs pays en coordination avec la représentation diplomatique de leurs pays et dans le respect de la dignité humaine». A une question sur les mesures d'urgences mises en œuvre par le gouvernement pour contrer le flux de migrants clan-



PH/D. R.

destins vers l'Algérie, M. Sellal a précisé que ces ressortissants, issus de pays voisins et de Syrie, ont fui leurs pays en raison de l'insécurité et des crises qui frappent leurs pays respectifs. Il a indiqué que la recrudescence de ce phénomène était «source de préoccupation pour l'Algérie, notamment aux plans sécuritaire et sanitaire et sur le plan du travail au noir», précisant que l'Algérie avait traité la situation «avec sagesse et responsabilité pour des motifs humanitaires, dans le respect de la dignité humaine des concernés, vic-

times des crises qui secouent leurs pays». Dans ce sens, M. Sellal a rappelé les différentes étapes de la prise en charge de ces migrants clandestins, citant notamment le gel des mesures de rapatriement des ressortissants maliens et nigériens, en attendant le retour de la paix et de la sécurité dans leurs pays respectifs.

Les autorités publiques compétentes ont assuré le suivi médical des concernés et n'ont «enregistré aucune atteinte ni affection contagieuse ou transmissible». Avec l'amélioration de

la situation sécuritaire au Niger, l'Algérie, en commun accord avec les autorités de ce pays, a pris les mesures nécessaires pour rapatrier ses ressortissants qui séjournent illégalement sur son sol, a-t-il précisé, notant que 3 000 migrants clandestins nigériens ont été rapatriés.

A cet effet, «56 centres régionaux ont été mis en place pour accueillir les ressortissants nigériens», avant leur transfert vers le centre principal de Tamanrasset à l'effet de leur rapatriement, a-t-il ajouté.

M. B.

La ministre de la Solidarité annonce l'ouverture d'une enquête

## Comment endiguer le phénomène de la mendicité ?

Des enquêtes seront menées sur le terrain par le département de la solidarité nationale pour endiguer le phénomène de la mendicité qui a pris de l'ampleur ces dernières années et concerne toutes les générations. Jadis, seuls des vieillards et des femmes ou même des personnes à besoins spécifiques s'adonnaient à la mendicité. Aujourd'hui, ce sont des enfants, des jeunes hommes et jeunes filles en bonne santé ou des familles entières qui demandent l'aumône.

Le fléau de la mendicité a atteint des seuils intolérables. Pour mieux le comprendre, Mounia Meslem, ministre de la Solidarité nationale et de la Condition de la femme, a précisé avant-hier que l'identification de ce phénomène «exige une action académique et des enquêtes sur le terrain menées par des organismes et experts spécialisés afin d'en définir les causes».

«Les résultats attendus devront nous éclairer sur les moyens qui permettront de faire une distinction entre les mendiants du fait de la pauvreté et ceux qui en font un métier», a-t-elle ajouté. D'ailleurs, une étude nationale

est actuellement menée par le secteur de la Solidarité nationale pour la collecte de données détaillées liées à cette problématique. Pour la période 2015-2019. Pour faire face à ce fléau, la ministre réclame une concertation et coordination entre tous les secteurs, rappelant qu'il existe un projet de loi de protection de l'enfance qui permettra de prendre des mesures pour protéger cette frange de la société et certains articles du code pénal qui criminalisent la mendicité en utilisant des enfants. La mendicité est, malheureusement, devenue une «profession» qui rapporte, vraisemblablement, beaucoup. Les mendiants s'ingénient, souvent, à gêner les âmes charitables pour les pousser à glisser la main dans la poche en usant d'une stratégie émotionnelle. La main tendue, l'air triste et dédaignable, la plupart des mendiants se font passer pour des handicapés, physiques et mentaux, afin d'attendrir les passants. Des méthodes qui s'avèrent très efficaces, remarque-t-on. La ministre a fait remarquer que l'ampleur du phénomène, la forme et les méthodes adoptées sont «étrangers à notre société», notamment à la lumière de la poli-

tique sociale en faveur des catégories à faibles revenus. Dans les ruelles transversales à Didouche Mourad, on trouve à titre d'exemple des femmes en bonne santé avec leurs enfants s'adonnant à la mendicité, ainsi que des jeunes filles en âge de se marier. Il est devenu ordinaire de voir une telle tableau dans la capitale.

Les mosquées, les fast-foods ainsi que les supérettes sont devenus les lieux fétiches des mendiants. Certains propriétaires de ces lieux leur offrent des denrées, tant qu'ils n'exagèrent pas et ne deviennent pas des habitués. Ces endroits deviennent ainsi la destination préférée des membres de ces réseaux qui collectent de l'argent et se développent de jour en jour.

Il n'y a plus d'âge pour mendier ni même de statut social, déplorent les citoyens qui doivent subir quotidiennement l'approche physique des enfants et des jeunes filles qui réclament l'achat de nourriture ou même des sommes d'argent fixées d'avance...

Tinhinene Khouchi

— Mohamed Aïssa plaide pour «le retour à l'Islam de Cordoue» —

# L'extrémisme religieux, ennemi principal

■ Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, a appelé ce jeudi à Béjaïa tous les imams à œuvrer davantage pour bannir et déraciner les sources de l'extrémisme religieux qui est en train d'affaiblir et d'annihiler la nation arabe, un extrémisme qui est étranger à nos mœurs et à nos valeurs héritées de nos aïeux érudits.



Par Hocine Cherfa

S'exprimant à l'ouverture des travaux d'une session de formation en faveur des imams autour «du rôle de la confrérie malékite» dans l'ancrage des valeurs islamiques et du nationalisme qui se sont déroulés à la maison de la culture de Béjaïa, Mohamed Aïssa a, en effet, plaidé pour la nécessité de combattre l'extrémisme religieux qui a poussé des pays musulmans et frères à la confrontation au point de se bombarder par des avions. Pour lui, les imams doivent travailler dans le sens de renforcer le rôle des mosquées et lieux de culte comme les zaouias pour promouvoir le référent malekite

religieux national basé sur le respect, l'amour d'autrui, la tolérance et la cohabitation pacifique. Le ministre a, dans ce sens, invité les imams, les prédicateurs, les enseignants des écoles coraniques ainsi que les chouyoukh des zaouias à œuvrer inlassablement pour la promotion et la vulgarisation de l'Islam que pratiquaient nos aïeux, un islam expurgé de toute haine de l'autre et basé sur l'amour d'autrui et la cohabitation. «Le retour au vrai Islam est impératif pour protéger notre pays de l'extrémisme religieux et toutes les idées noires véhiculées par d'autres, des idées qui sont en train de menacer de destruction des nations entières», a-t-il fait remarquer, allusion faite à la situation dramatique que vivent certains pays

arabes et africains, comme l'Irak, la Syrie, la Lybie, le Nigeria, le Mali... en raison du diktat des groupes extrémistes comme Daech, Boko Haram, Shebab... Mohamed Aïssa a, par ailleurs, appelé les imams à assumer, à partir des mosquées, leur responsabilité et à bien encadrer les musulmans pour les éloigner du mauvais chemin des déviations et du charlatanisme qui a envahi les plateaux télévisés. Pour lui, «les Algériens n'ont pas besoin d'aller chercher d'autres référents islamiques puisque nous en avons déjà un (celui malikite) avec lequel nous avons toujours évolué dans la tolérance, la convivialité, le partage, le respect et l'amour d'autrui». Pour lui, «c'est un référent culturel authentique». Il dira

aussi: «Il faut retourner aux fondamentaux de la religion et mettre la foi au service du pays», plaidant par la suite au retour à «l'Islam de Cordoue dont Béjaïa est l'unique berceau». Il a, par ailleurs, rappelé les réformes engagées par son département en vue de renforcer la formation des imams et en favorisant l'arrivée de nouvelles recrues diplômées de l'université. Il a rappelé aussi dans le même sens l'organisation de l'activité des mosquées pour qu'elles puissent jouer entièrement leur rôle institutionnel, spirituel et socioculturel. Il a annoncé par la suite la création d'une mosquée d'excellence dans chaque wilaya, dotée, dit-il, de moyens et d'infrastructures appropriées: salles d'eau, salles de prières, salles d'éducation, salles de conférences, salles de projections, etc. Le ministre a évoqué la création d'un observatoire de lutte contre l'extrémisme religieux et la mise en place, d'ici le mois de juillet prochain, du dispositif inhérent à l'installation des instances de fetwas (avis religieux). Il dira que le planning avance très bien et la mouture juridique est achevée et est soumise à débat au ministère. «50 imams muttis sont désignés à travers toutes les wilayas», fait-il observer encore. M. Aïssa a inspecté des mosquées en construction, d'autres en activité et en a inauguré des nouvelles, profitant à chacune des haltes d'exhorter les cadres du secteur et imams à «consentir des efforts afin d'améliorer leur rayonnement et leur impact spirituel et patriotique».

H. C.

Le FJD et la Constitution

## Djaballah pour une révision «profonde» par «voie référendaire»

Le président du Front pour la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah, a appelé vendredi à Alger à une révision «profonde de la Constitution» à soumettre à référendum. Intervenant à l'ouverture d'une conférence de formation organisée par le FJD au profit des jeunes cadres, M. Djaballah a souligné que la Constitution nécessitait «une révision profonde», estimant qu'une révision partielle «n'apportera aucun changement». «La prochaine révision de la Constitution s'annonce partielle» et «par voie parlementaire», a indiqué M. Djaballah, se référant aux informations qui lui auraient été parvenues de la presse. Par ailleurs, M. Djaballah a évoqué le projet de loi relatif à l'enfant, soumis pour examen à l'APN, dont le contenu, selon lui, «est contraire aux constantes de la nation et tend à effriter le code de la famille». Evoquant la récente conférence économique, l'intervenant a fustigé la recommandation relative aux investissements dans les boissons alcoolisées qui «tend à combler la baisse des recettes en



devises du fait de la chute des cours du pétrole». Cette recommandation «est attentatoire à la société, à la religion et à l'histoire de l'Algérie, même si l'investissement concerne des produits destinés à l'exportation et non à la consommation», a-t-il conclu. Halim T.

LA QUESTION DU JOUR

## Ce piège houthi qui menace de se refermer

Suite de la page une

Il y a de quoi, en effet : non seulement les Houthis ne se sont pas beaucoup ressentis des coups qui leur ont été portés par les avions de la coalition, non seulement ils n'ont pas délaissé les parages d'Aden, qu'ils menaçaient d'envahir, mais ils viennent de pénétrer en son cœur. Ce qui montre assez que leurs forces sont pour l'essentiel intactes, et qu'il ne reste plus qu'une seule façon de les réduire, ce qui tout de même constitue l'objectif déclaré de l'opération «tempête décisive», c'est de les affronter au sol, c'est-à-dire, entre autres, dans les rues mêmes d'Aden dans lesquelles ils viennent de se répandre. Or, autant les Saoudiens dans l'euphorie, ou l'inconscience du départ, se disaient disposés à envoyer des troupes au sol en cas de nécessité, autant maintenant, c'est-à-dire à l'épreuve de la réalité, ils rechignent à cette besogne. Ils auraient d'ailleurs du mal à convaincre leurs alliés de les suivre dans ce marécage-là. Le fait est qu'on ne voit aucun d'entre eux se montrer disposé à envoyer ses soldats se battre contre des Houthis aguerris par d'incessantes guerres civiles et qu'animé de plus le sentiment du bon droit, le devoir de se défendre contre l'envahisseur. L'Arabie saoudite elle-même ne semble pas très chaude pour prendre le taureau houthi par les cornes. Il ne serait donc pas étonnant qu'à l'heure de l'intervention au sol, pour autant que celle-ci arrive, il n'y ait que les soldats pakistanais pour passer la frontière yéménite, ou alors pour aborder les côtes d'Aden. Le plus probable est que tous les autres alliés manquent à l'appel. Ce ne serait d'ailleurs pas une nouveauté chez une Arabie saoudite habituée au contraire à faire faire ses guerres par d'autres. C'est ce que d'une certaine façon elle fait déjà en Syrie et en Irak. N'empêche, on assisterait à une première dans les annales : une armée de location entrer dans un pays avec lequel son propre pays n'a directement aucun contentieux. Ce ne serait pas la première fois que le Pakistan prête militairement main forte à l'Arabie saoudite, et même à d'autres pays du Golfe, auxquels le lient des liens étroits, mais enfin, ce serait la première fois à cette échelle, et surtout en l'absence éclatante des autres alliés d'une aussi large coalition. Qui plus est, soutenue politiquement et militairement par les Etats-Unis eux-mêmes.

M. H.

Habitat précaire

# 2 000 familles prochainement relogées

■ Au moins 2 000 familles bénéficieront prochainement de logements dans le cadre de la 18<sup>e</sup> opération de recasement des populations occupant des sites précaires à Alger, notamment, des immeubles menaçant ruine (IMR), des caves et des terrasses d'immeubles à usage d'habitation.

Photo/DR



Par Louiza A.R.

Lors d'une visite des chantiers de logements sociaux locatifs à Alger, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a fait savoir qu'environ 2 000 familles occupant des sites précaires à Alger bénéficieront de logements. « Cette opération bénéficiera incessamment aux occupants des bidonvilles bloquant l'inauguration d'une cité de logements sociaux participatifs (LSP) et le lancement des travaux de réalisation de 320 autres logements dans le même site à Ain Bénian », a précisé Zoukh, soulignant que les familles inscrites dans les listes d'attribution de logements sociaux des communes de Ben Aknoun et Rouïba pourront être également recasées lors de cette opération, la troisième du genre en 2015.

Sur un premier quota de 25 000 logements en cours de distribution depuis le 21 juin 2014, 6 010 unités ont été dégaugées par la wilaya au profit des communes de la capitale. A l'exception de Ben Aknoun et de Rouïba, les autres communes n'ont pas encore arrêté les listes définitives des bénéficiaires. Pour rappel, 17 011 familles issues de sites précaires ont été relogées depuis juin 2014 à ce jour, indique un bilan de la wilaya remis à la presse, soulignant que l'opération la plus importante (la seizième) a touché 2 252 familles le 6 janvier dernier.

Le dernier relogement en date a été organisé le 10 février au profit de 1 380 familles, rappelle-t-on.

Par ailleurs, la wilaya continue de se préparer à l'éradication prochaine du site Erramli. « Sur les 4 500 familles recensées au

bidonville Erramli dans la commune de Gué de Constantine, le plus grand bidonville de la capitale par le nombre de ses occupants, 1 000 ont vu jusqu'ici leurs dossiers validés par la commission de relogement de la wilaya, qui continue son travail. Nous ferons notre possible pour reloger les familles et éradiquer le bidonville avant le mois sacré du Ramadhan (juin) », a dit Zoukh. « L'éradication de ce site est une

priorité parce qu'il bloque l'achèvement des travaux de deux projets structurants pour la capitale : l'aménagement de Oued El Harrach et la construction du viaduc de Oued Ouchayah », a expliqué le wali d'Alger. Aux chantiers de projets totalisant 10 587 logements sociaux, de Birtouta, Baraki, El Harrach, Dar El Beïda, Bordj El Bahri, Bordj El Kiffan et à Rouïba, il ne reste que les travaux de voiries et des réseaux divers (VRD) à terminer pour leur réception, entre avril et juin prochain, selon les responsables des projets. Aux chantiers des 4 359 logements de Kourifa (El Harrach) et 1 540 logements de El

Hamiz (Dar El Beïda) et ailleurs, Zoukh a sommé les entreprises chargées des VRD d'accélérer la cadence de réalisation et de rattraper à la faveur du retour du beau temps le retard accusé du fait des mauvaises conditions climatiques des mois de janvier et février derniers. La construction de 300 logements à Sbiaât et 550 autres unités à la Cadat, dans la commune de Rouïba, a enregistré des taux d'avancement respectivement de 68% et 35% et les travaux de VRD n'ont pas encore commencé, selon les fiches techniques des deux projets qui sont moins avancés de tout le programme inspecté. Ces

chantiers, en plus de ceux de Meftah (Blida) et de Si Mustapha (Boumerdès) constituent le deuxième quota de 11 200 logements sociaux dont la réception et la distribution étaient annoncées par la wilaya pour décembre 2014 puis pour mars 2015. Pour rappel, le programme de wilaya de lutte contre l'habitat précaire est doté de plus de 84 700 logements sociaux, alors que le nombre des familles concernées est de moins de 73 000, selon un dernier recensement de la wilaya.

L. A. R.

Points noirs de la voie ferroviaire à Bouira

## Les passages à niveau non gardés à l'origine de pertes humaines

Près de soixante-dix passages à niveau non gardés, et d'autres ouverts par des riverains, appelés communément des passages clandestins, jalonnent la voie ferrée dans la wilaya de Bouira, mettant en danger la vie des citoyens, constate-t-on. Les piétons, ainsi que les automobilistes se retrouvent ainsi victimes de ces passages non gardés, puisqu'ils ne sont pas alertés sur le passage des trains. Des collisions entre les trains et des véhicules empruntant ces voies dangereuses surviennent régulièrement au niveau de ces « points de la mort » et des pertes humaines y sont souvent déplorées. Pour la direction locale de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), l'imprudence et l'inconscience des piétons et des automobilistes constituent les véritables causes de ces drames. Sur les 101 km de chemin de fer qui traversent la wilaya de Bouira, les responsables du secteur ont recensé au total 62 passages à niveau non gardés et d'autres ouverts clandestinement par des citoyens notamment dans la commune de Aomar (Nord-ouest), de Kadiria (ouest) ainsi que d'El-Asnam (est), a indiqué à l'APS, Mohamed Hannat, chef du district de la SNTF de Bouira. La commune de Aomar compte, à elle seule, cinq passages clandestins qui représentent, selon lui, « une menace réelle pour les citoyens et pour le

transport ferroviaire ». Début mars en cours, une camionnette a été percutée de plein fouet par un autorail au niveau d'un passage à niveau non gardé à Ath Mansour (est). En 2014, plusieurs accidents de ce genre avaient été déplorés, notamment au lieu dit Bouakkache (El-Adjiba) et à Bechloul, causant des pertes humaines ainsi que d'importants dégâts matériels. Ces incidents avaient provoqué, à maintes reprises, la colère des riverains qui ont protesté et réclamé la sécurisation de ces passages dangereux, situés près de leurs lieux d'habitation. Ces dix dernières années, quarante quatre accidents (collisions) s'étaient produits sur plusieurs passages à niveau non gardés et clandestins, faisant au total six morts et 14 blessés, selon les statistiques fournies par Hannat. Ces chiffres « pourraient grimper si aucune solution n'est trouvée à ce problème qui menace la vie des automobilistes notamment au niveau des villes traversées par le chemin de fer telle qu'à El-Adjiba, Bechloul, Aomar et Lakhdaria », a estimé Hannat.

### Des mesures pour parer au problème

Face aux dégâts causés par ces passages non gardés et clandestins, la direction

locale de la SNTF a entamé des procédures en vue d'« éradiquer ces points noirs mortels », assure le responsable. Pour les passages non gardés des localités de Bouakkache (El-Adjiba) et de Bechloul, la procédure est en cours en vue de les transformer en passages à niveau gardés, a-t-il expliqué, ajoutant que le dossier a été envoyé à la direction générale de la SNTF. « On attend juste le recrutement des gardiens de barrière pour venir à bout de ce problème », a-t-il assuré. Avec ces deux nouveaux passages à niveau qui seront gardés, « le nombre des passages à niveau sécurisés s'élèvera ainsi à 11 », précise-t-il. D'autre part, la direction générale de la SNTF « a saisi le ministère des Transports et toutes les directions des travaux publics de la wilaya afin de prévoir la réalisation des passages supérieurs ou inférieurs pour supprimer les passages à niveau non gardés », a encore affirmé le responsable. Concernant les passages clandestins, la direction locale de la SNTF de Bouira a sollicité l'intervention des communes ainsi que des services de la Gendarmerie nationale pour les fermer définitivement, a-t-il souligné, imputant la responsabilité des accidents à « l'imprudence des conducteurs ainsi qu'au non-respect du code de la route ».

Salem K./APS

## Ports secs

# Les Douanes suspendent la délivrance des autorisations

■ Cette décision, en vigueur depuis fin février dernier, se poursuivra jusqu'à l'achèvement de l'opération d'évaluation de ces espaces afin de déterminer leur capacité d'adaptation aux besoins actuels. Les Douanes œuvrent à travers cette opération à la révision de la répartition géographique afin de réaliser un plus grand équilibre et pourvoir la ressource humaine nécessaire à un meilleur encadrement, a indiqué le ministre.

Par Salem K.

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a affirmé jeudi à Alger que l'administration des Douanes a suspendu la délivrance des autorisations de ports secs aux opérateurs du commerce extérieur dans le cadre d'un plan de réorganisation de ces espaces destinés au stockage des conteneurs. Répondant à une question orale d'un député de l'APN, M. Djellab a précisé que cette décision, en vigueur depuis fin février dernier, se poursuivra jusqu'à l'achèvement de l'opération d'évaluation de ces espaces afin de déterminer leur capacité d'adaptation aux besoins actuels. Les Douanes œuvrent à travers cette opération à la révision de la répartition géographique afin de réaliser un plus grand équilibre et pourvoir la ressource humaine nécessaire à un meilleur encadrement, a indiqué le ministre. A une question sur la persistance de la contrebande dans les régions frontalières, M. Djellab a fait savoir que plusieurs mesures ont été prises par l'administration des Douanes pour renforcer le contrôle dans le cadre d'un plan d'action portant sur l'intensification des patrouilles sur la bande frontalière, le renforcement de la vigilance au niveau des postes frontaliers, le suivi du mouvement des capitaux et le contrôle vigoureux des produits de consommation destinés aux villes dans les régions frontalières. Les services des Douanes s'attèlent également à la mise en œuvre d'un programme de formation spécial de lutte contre le trafic et la drogue au profit de ses agents ainsi qu'à la modernisation à travers le raccordement électronique avec le secteur bancaire



pour permettre un suivi immédiat outre la création de 80 postes de contrôle sur la bande frontalière.

En 2014, les Douanes ont effectué 5 836 opérations de saisie d'une valeur de 4,3 milliards de

DA. Le nombre de véhicules saisis a atteint 761 unités, dénotant un recul sensible de ce trafic, a

estimé le premier responsable du secteur. S'agissant de la loi de finances complémentaire 2015, annoncée récemment par le Premier ministre, M. Djellab a indiqué qu'elle prévoyait plusieurs mesures visant la «rationalisation des dépenses et la protection de l'économie nationale». Le ministre n'a pas dévoilé le contenu de ces décisions ni la nature des projets, soulignant que les «contacts sont en cours entre les différents départements ministériels et qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet jusqu'à présent». Selon le ministre, il ne s'agit pas de mesures d'austérité, mais plutôt de rationalisation des dépenses, notamment dans ce contexte marqué par un recul des prix du pétrole.

S. K.

## Il desservira des destinations long-courrier

### Air Algérie réceptionne un Airbus A 330-200

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a réceptionné, jeudi à l'aéroport international d'Alger, un Airbus A330-200, le premier appareil acquis dans le cadre de son programme d'acquisition de 16 avions neufs d'ici à la fin 2016 pour le renouvellement de sa flotte. La cérémonie de réception de ce nouvel aéronef d'une capacité de 251 sièges s'est déroulée en présence notamment, des ministres respectivement des Transports et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Amar Ghoul et Noureddine Bedoui, et du P-dg d'Air Algérie, Mohamed Salah Boulouf. Cet avion comprend 18 sièges en classe affaires, 14 en classe économique+ (améliorée) et 219 en classe économique, et permet l'utilisation, durant le vol, des téléphones mobiles comme il offre un accès à internet (connection wifi) et un système de divertissement individuel (films, musique, jeux pour enfants...).

Cet Airbus A 330-200 sera mis en service dès la réception des deux autres appareils du même type, prévue en mai et juin prochain, pour desservir les vols long-courrier vers

Montréal (Canada), Pékin (Chine) et Dubaï (Emirats arabes unis) ainsi que d'autres vols reliant notamment Alger et Paris, a indiqué à la presse M. Ghoul lors de cette cérémonie. Il a rappelé que le programme de renouvellement de la flotte d'Air Algérie prévoit l'acquisition de sept Airbus durant l'année en cours et de huit Boeing d'ici à la fin 2016. Le montant global d'acquisition de la nouvelle flotte d'Air Algérie est de 1,073 milliard de dollars, soit près de 93,3 milliards de dinars. Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement à moyen terme de la compagnie nationale (2013-2017), qui vise à améliorer sa rentabilité et sa compétitivité dans un marché algérien desservi par 20 compagnies aériennes dont 18 étrangères. Interrogé, par ailleurs, sur le mouvement de grève observé, lundi dernier, par le personnel navigant commercial d'Air Algérie, le ministre a relevé la nécessité de consolider les efforts pour la préservation des intérêts de cette entreprise. A l'issue de cette cérémonie, M. Ghoul et M. Bedoui ont effectué une visite au centre de maintenance d'Air

Algérie situé dans l'enceinte de l'aéroport international d'Alger. M. Ghoul a évoqué la possibilité de nouer un partenariat avec une entreprise étrangère pour la modernisation de ce centre. Intervenant à son tour, M. Bedoui a annoncé la signature prochaine d'une convention avec le ministère des Transports pour la formation des jeunes. Selon un exposé présenté par des responsables d'Air Algérie, la réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger, dont les travaux seront achevés en 2018, permettra à cette compagnie nationale d'ouvrir treize nouvelles lignes internationales, notamment à destination de l'Afrique de l'Ouest. La création d'un hub international offrira la possibilité de fréquences aux passagers via Alger, ce qui permettra l'augmentation de 40% du trafic aérien et accroître la marge bénéficiaire de la compagnie de 10%. Par ailleurs, M. Ghoul a fait savoir qu'un mémorandum d'entente est en cours de préparation avec les autorités américaines pour ouvrir une ligne aérienne entre Alger et New York.

Anis Gh.

## Du 5 au 12 avril au Palais des expositions à Alger 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi

La 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi «Salem 2015» se tiendra du 5 au 12 avril au Palais des expositions à Alger avec la participation de donneurs d'ordre et de plus de 300 micro-entreprises, a annoncé jeudi le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, initiateur de la manifestation. Placé sous le thème «La formation, clé pour l'accès à l'emploi», le Salon vise notamment à présenter et à valoriser les dispositifs publics de promotion de l'emploi, de susciter l'intérêt des visiteurs, particulièrement les jeunes en quête d'un parcours professionnel, tant à travers le salariat que l'entrepreneuriat. La manifestation tend aussi à faire connaître le savoir-faire et les compétences des micro-entreprises, créées dans le cadre des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chô-

mage (Cnac), dans divers secteurs d'activité et à les mettre en condition d'affaires, d'échange et de partenariat, a précisé le ministère dans un communiqué. Le Salon constituera, par ailleurs, une occasion pour les donneurs d'ordres, de différents secteurs, de s'informer des capacités de sous-traitance détenues par les micro-entreprises exposantes, et d'étudier les opportunités d'affaires avec d'éventuels partenaires et fournisseurs. Plus de 300 micro-entreprises sont attendues à cet événement et seront réparties sur quatre espaces en fonction de la nature de leurs activités : Innovation, start-up, production de biens et production de services. Le Salon verra également la participation des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs dédiés à la promotion de l'emploi et à la création de micro-entreprises (Ansej, Cnac et Anem), des ministres concernés par la promotion de l'emploi et des jeunes et des chambres professionnelles. Les différents partenaires associés à la création des micro-entreprises comme les banques, la Cnas, la Casnos, ainsi que les services des impôts, des douanes, et le Centre national du registre du commerce (CNRC), seront également présents à cette manifestation. Un «fiche» programme d'animation est prévu en marge du Salon en direction des jeunes entrepreneurs exposants et du large public comme des visites guidées au profit des stagiaires aux instituts et centres de formation professionnelle et aux grandes écoles. Des ateliers d'initiation sur l'entrepreneuriat et le parcours du promoteur en matière de création et gestion des micro-entreprises, sur les techniques de recherche d'emploi, et sur les techniques d'élaboration d'un curriculum vitae (CV) et

lettres de motivation, seront également animés en marge du Salon. Le «Salem» est organisé, selon le communiqué, dans le cadre d'un programme d'action du secteur, en matière d'appui au développement de l'entrepreneuriat, construit autour des dispositifs Ansej et Cnac, et qui se traduit par la mise en œuvre d'actions de promotion et de diffusion de l'esprit entrepreneurial, ainsi que le financement et le soutien des promoteurs de micro-entreprises. Le thème retenu pour cette 5<sup>e</sup> édition découle, explique la même source, de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à la question de l'employabilité des jeunes, définie comme la capacité d'un individu à accéder ou à conserver un emploi et d'adapter en conséquence et en permanence l'ensemble de ses aptitudes et de ses qualifications aux exigences du marché.

A.H./APS

Ghardaïa

# Une trentaine de bus renforcent la flotte du transport urbain

■ La flotte de l'Entreprise publique de transport urbain de Ghardaïa (ETU-G) sera étoffée avec l'acquisition de 31 nouveaux bus, afin de renforcer ses dessertes des différents quartiers et localités urbaines de Ghardaïa, a-t-on appris jeudi du directeur du transport de la wilaya.

Par Salim O.

Trois des 31 bus prévus ont été réceptionnés mardi et devront assurer la liaison entre Ghardaïa et les nouveaux pôles urbains de Oued N'chou et Noumerat, distant respectivement à 10 et 20 km, a fait savoir Mohamed Zouatine. La réception prochaine des 28 autres bus permettra à l'ETU-G de se redéployer dans trois localités de la wilaya, à savoir Berriane, Guerrara et Métili, et y couvrir des dessertes entre leurs quartiers, et de mieux répondre à la progression de la demande de la mobilité, en raison d'une croissance urbaine dans ces localités, a-t-il ajouté. Ce déploiement, avec la création

de nouveaux réseaux dans les centres urbains de la wilaya, a été conçu en tenant compte des besoins des usagers, des mutations qui ont marqué la création de nouvelles zones d'habitation et de nouveaux établissements de formation et d'éducation, ainsi que des nouveaux flux de populations qu'elles ont engendrés, a expliqué M. Zouatine. Il vise également à desservir les principaux pôles émetteurs et attracteurs d'activité dans ces agglomérations, tels que les centres de soins et hôpitaux, les administrations locales et les centres de commerce, selon le même responsable. Le lancement de ces nouveaux réseaux sera accompagné par la mise en place d'une signalétique et d'un mobilier urbain, telle que



les poteaux et abribus qui matérialiseront les différents arrêts et terminus de bus dans les centres urbains. Par cet investisse-

PH. &gt; D. R.

ment, l'ETU-G assurera un transport adéquat dans les différentes zones urbaines de la wilaya de Ghardaïa, en pleine mutation, pallier les déséquilibres entre l'augmentation constante des usagers et le manque de moyen de transport public, et inciter les usagers à limiter l'utilisation des voitures particulières, afin de décongestionner le trafic routier dans les différentes localités de la wilaya, a souligné le directeur du transport. Créée en juillet 2010 avec une dizaine de bus et une cinquantaine d'employés, pour desservir, dans une première phase, les quartiers de la vallée du M'zab (quatre communes), l'ETU-Ghardaïa a connu un premier déploiement de ses activités dans la région d'El-Menea en mai 2013 avec une dizaine de bus, et connaîtra donc un prochain déploiement dans les localités de Berriane, Guerrara et Métili.

S. O./APS

Université de Ouargla

## Nouvelles structures socio-pédagogiques

De nouvelles structures socio-pédagogiques sont projetées pour renforcer les capacités d'accueil de l'université de Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Parmi ces structures, actuellement en chantier ou en voie de lancement, figure un nouveau pôle universitaire de 10 000 places sur une surface de 30 hectares à la zone des équipements publics, flanc ouest de la ville de Ouargla. Supervisée par la direction locale des équipements publics (DEP), l'opération porte, dans sa première phase, sur la réalisation de 9 000 places pédagogiques, a-t-on précisé. Les structures d'hébergement de l'université de Ouargla seront éga-

lement renforcées, à la faveur d'un projet de 1 500 lits répartis sur deux résidences (1 000 et 500 lits), dont les travaux de construction ont été confiés à deux entreprises, selon la même source. Selon les statistiques de l'Université «Kasdi-Merbah» de Ouargla (UKMO), quelque 4 000 nouveaux bacheliers ont été orientés vers cet établissement d'enseignement supérieur, au titre de l'actuelle saison universitaire 2014-2015, portant ainsi les effectifs à 24 000 étudiants. Ils sont encadrés par plus de 1 000 enseignants dans diverses spécialités, répartis sur les dix facultés que compte actuellement l'UKMO. Il s'agit de la faculté des «Mathématiques et des Sciences de la Matière», des «Nouvelles

Technologies de l'Information et de la Communication», des «Sciences Appliquées» et celle des «Hydrocarbures, des Energies Renouvelables, des Sciences de la Terre et de l'Univers». Les autres facultés sont celles des «Sciences de la Nature et de la Vie», de «Médecine», des «Sciences Economiques, Sciences Commerciales et Sciences de Gestion», de «Droit et Sciences Politiques» et celle des «Lettres et des Langues», des «Sciences Humaines et Sociales», en plus de deux instituts, des «Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives» et de «Technologie».

A.O./APS

In-Salah

## Attribution de 3 000 lots de terrain à bâtir

Un total de 3 000 lots de terrain destinés à l'autoconstruction est en cours d'attribution à leurs bénéficiaires dans la commune d'In-Salah (Tamanrasset), a-t-on appris jeudi du vice-président de l'Assemblée populaire de cette commune. Ces lots de terrain sont localisés dans sept sites retenus par la commune, à savoir dans les localités d'El-Barka, El-Salha-Ouest, El-Sahla-Est, Hassi Lahdjar et Iguestène, et les quartiers de Deghamcha (ksar El-Merabtine) et El-Zaouia (ksar el-Arab) à In-Salah, a précisé Ahmed

Abou Bilel. De ce programme, 1 000 lots de terrain ont été déjà attribués, 1 000 autres sont en cours de distribution, tandis que l'opération d'attribution des 1 000 parcelles restantes, dont les procédures administratives afférentes et le choix des bénéficiaires ont été finalisés, sera entamée dans le courant de la semaine prochaine, a fait savoir le même responsable élu. La superficie globale de ces lots de terrain avoisine les 65 hectares, à raison d'une moyenne de 210 m<sup>2</sup> par parcelle, sachant que les bénéficiaires éli-

gibles ouvrent droit aussi à une aide de l'Etat d'un million DA chacun pour la réalisation des travaux de construction de leur habitation. Cet «ambitieux» programme contribuera à résoudre le problème du logement dans cette commune et à atténuer la pression sur les programmes de logements de type public locatif, en plus de lutter contre les constructions anarchiques et de générer des emplois, a souligné le même responsable.

L.B.

Bouira

## Plus de 9 milliards DA pour la réalisation de projets hydrauliques

Plus de neuf milliards DA ont été alloués, ces deux dernières années, pour la réalisation d'une trentaine de projets hydrauliques dans la wilaya de Bouira, selon un rapport de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Depuis décembre 2013, le secteur de l'hydraulique a bénéficié d'un total de 32 opérations relatives à la mise en œuvre de projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable dans la

wilaya, précise le document, adopté récemment. Douze projets, inscrits dans ce cadre, ont été achevés, tandis que 22 autres sont en cours de réalisation, dont sept ont été lancés en 2014, est-il expliqué de même source. Parmi les projets déjà réalisés, figurent notamment le raccordement de huit communes (Ain Laâloui, Sour El-Ghouzlane, Ain Lahdjar, Khabouzia, Bir Ghalou, Raouraoua, El-

Hachimia, Ain Bessam) au réseau des grands transferts des eaux du barrage de Koudiet Acerdoune, est-il encore indiqué. En outre, quatre autres communes (Ridane, Maâmoura, Dechmia et Ain Turk) ont bénéficié d'un projet d'alimentation en eau potable, dont les travaux ont démarré il y a quelques semaines, tandis qu'un autre projet portant sur la réhabilitation des anciens réseaux d'AEP a été

lancé dans les communes de Lakhdaria, Aomar, Hachmia, El-Adjiba, M'Chedallah, Saharidj et Taguedit, selon le même document. Le secteur a, par ailleurs, enregistré la réalisation de 33 réservoirs d'eau potable d'une capacité globale de 26 500 m<sup>3</sup>, et répartis sur 17 communes, d'après les statistiques contenues dans le rapport de l'APW.

F.A.

## Mascara La wali présente le bilan des programmes de développement

LE WALI de Mascara, Zitouni Ould Salah, a annoncé, jeudi à Alger, que sa rencontre avec le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli, et plusieurs cadres du ministère, a porté sur le bilan des programmes de développement ayant profité à la wilaya au titre des différents plans quinquennaux. «La wilaya de Mascara a lancé plusieurs projets de développement, dont elle avait bénéficié à ce jour au titre des programmes quinquennaux», a déclaré Zitouni Ould Salah, à l'issue de la rencontre périodique organisée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avec les walis. «La wilaya de Mascara connaît actuellement un développement "cohérent", notamment dans le domaine de l'agriculture», a-t-il indiqué. D'autres secteurs ont été touchés par les programmes de développement, dans la perspective du développement durable dans la région, a ajouté le même responsable. Le wali de Mascara a évoqué d'autres problèmes qui se posent encore dans la wilaya. Il s'agit, en l'occurrence, de la «concrétisation de projets de développement et la réhabilitation des quatre hôpitaux construits dans les années 80».

R.R.



## Libye

# Réunion à Niamey du Groupe international de contact

■ La troisième réunion du Groupe international de contact sur la Libye s'est tenue mercredi à Niamey, sous la co-présidence de la ministre nigérienne des Affaires étrangères et de la Coopération.

Par Salim O./APS

L'ensemble des pays voisins de la Libye (Algérie, Niger, Tunisie, Egypte, Soudan et Tchad) ont participé à la réunion, ainsi que la Libye, les pays membres permanents du Conseil de sécurité et l'Espagne, l'Allemagne, l'Afrique du Sud, l'Angola et le Zimbabwe, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, la Ligue arabe, l'OCI et l'Union européenne. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, a conduit la délégation algérienne.

A l'issue de la réunion, les participants ont adopté un communiqué dans lequel ils ont exprimé une « forte inquiétude » face à la crise en Libye, marquée notamment par une escalade sur le terrain, entraînant des pertes humaines, des déplacements importants de personnes, et une destruction des potentialités et infrastructures du pays, ainsi que des conséquences négatives sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et sur la région de la Méditerranée.

Ils ont souligné notamment que la poursuite de la détérioration de la situation en Libye et la persistance de la crise conduisent à l'aggravation du terrorisme et à la multiplication de ses menaces sur la Libye, son voisinage et à l'accentuation de la crise humanitaire. Les participants à la réunion ont mis l'accent sur la « nécessité d'aller au

plus vite à une solution politique de la crise libyenne à travers un dialogue inclusif, une solution qui garantit l'unité nationale, l'intégrité territoriale de la Libye et la cohésion de son peuple, et permet la lutte contre le terrorisme », tout en condamnant les actes terroristes commis contre les populations civiles particulièrement celui qui a ciblé le musée du Bardo en Tunisie.

Ils ont lancé à cette occasion, un appel aux parties libyennes à poursuivre leur participation au dialogue et à prendre des mesures audacieuses en vue de parvenir à une issue pacifique et négociée à la crise qui secoue le pays et au « rejet » de la solution militaire à la crise en Libye.

Le Groupe international de contact sur la Libye a appelé également les partis libyennes pour une « cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités et le commencement du retrait des forces et pour la promotion et le respect des droits de l'homme ».

Le Groupe a aussi souligné « le rôle pivot des pays voisins dans les efforts internationaux pour le règlement pacifique de la crise en raison de leur connaissance intime » de la situation et des acteurs libyens, et apporté son « appui » aux efforts des Nations unies conduits par le représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye, Bernardino León. Les parties prenantes à la réunion ont, en outre, exprimé leur « appréciation » des efforts de l'Algérie visant à aider les parties



Ph. : D.R

libyennes en vue d'une solution politique et pour une réconciliation nationale, notant qu'à ce titre, les conclusions de la réunion d'Alger qui a regroupé les leaders de partis politiques et

les activistes politiques les 10 et 11 mars 2015, ont été « particulièrement saluées ».

Les participants ont rappelé également le rôle central que doit assurer le Groupe internatio-

nal de contact sur la Libye en vue d'un engagement international coordonné pour la recherche d'une solution durable à la crise libyenne.

S. O./APS

## Sept morts dans une attaque de Daech contre la milice Fajr Libya

Sept éléments de Fajr Libya, coalition de milices antigouvernementales, ont été tués dans une attaque menée à un point de contrôle à Misrata et revendiquée par le groupe Daech, ont indiqué jeudi des sources locales. « Sept combattants ont été tués dans une attaque armée hier sur un point de contrôle » du sud de Misrata, ville située à quelque 200 km à l'est de Tripoli, a déclaré Ahmad Hadiya, un porte-parole de Fajr Libya. Selon un membre de conseil militaire de la ville, l'attaque a eu lieu près du secteur de Bir Dauphin. D'autre part, 14 pêcheurs égyptiens arrêtés le 19 décembre ont été relâchés jeudi à Misrata, fief de Fajr Libya, a déclaré à la presse un responsable des gardes-côtes. « La libération des pêcheurs est intervenue après des contacts avec leurs familles

qui ont des proches travaillant en Libye », a expliqué ce responsable, Reda Issa al-Aaqidi, relevant l'absence de communication avec les autorités égyptiennes qui « ne nous ont pas contacté dernièrement ». Fajr Libya accuse l'Egypte de soutenir les forces du général Khalifa Haftar, récemment nommé à la tête de l'armée, qui outre son offensive contre les groupes armés à Benghazi (est), mène des raids contre Fajr Libya à l'ouest de Tripoli. Plusieurs dizaines, voire centaines de milliers d'Égyptiens, selon les estimations, travaillaient en Libye notamment dans la construction et l'artisanat. Mais plus de 45 000 ont fui ce pays depuis l'annonce de la décapitation des 21 chrétiens coptes.

S. O.

## Tunisie

## Nouvelles arrestations après l'attentat du Bardo

Le ministre tunisien de l'Intérieur a annoncé jeudi soir avoir procédé à de nouvelles arrestations après l'attentat meurtrier perpétré contre le musée du Bardo le 18 mars, portant le nombre total de personnes détenues à 46. Les forces de l'ordre ont « démantelé deux cellules terroristes (...) dont la majorité des éléments sont en lien avec les éléments ayant participé à l'opération terroriste du Bardo, soit par du soutien logistique, par le transport d'armes ou en cachant leurs homologues impliqués dans l'affaire », a affirmé le ministre dans un communiqué.

Le nombre total de personnes en détention après l'attentat du Bardo est désormais

de 46, selon le texte. Le ministre de l'Intérieur Najem Gharsalli avait annoncé la semaine dernière lors d'une conférence de presse l'arrestation de 23 suspects, dont d'assister à la logistique ou d'exécuter l'attaque. Le 18 mars, deux jeunes Tunisiens armés de kalachnikovs ont ouvert le feu sur des touristes au musée du Bardo, le plus prestigieux de Tunisie, faisant 22 morts (21 touristes étrangers et un policier tunisien).

### Cinq collégiennes tentent de se suicider à Bizerte

Cinq collégiennes de moins de 14 ans ont tenté de se suicider durant les dernières 24 heures à Bizerte (Tunisie) en avalant du poison

à rat. L'acte est dû à une « crainte » d'une punition allant jusqu'au renvoi du collège où elles sont inscrites à cause de la disparition du registre d'absence, selon une déléguée du gouvernorat de Bizerte. Les suicidaires, qui ont consommé le poison à proximité du collège, ont été retrouvées dans un « état critique », a-t-elle expliqué à l'agence de presse tunisienne TAP. Les collégiennes ont été transportées d'urgence à l'hôpital local de Joumine, puis à l'hôpital régional de Menzel Bourguiba. Une enquête sera ouverte et des mesures seront prises afin que chaque partie assume sa part de responsabilité, directe ou indirecte dans cet incident.

Mondji T./agence

## Sahara occidental Aminatou Haidar dit avoir été l'objet d'exactions marocaines à Washington

L'activiste sahraouie et présidente du Collectif des défenseurs des droits humains sahraouis (CODESA), M<sup>me</sup> Aminatou Haidar, a indiqué avoir été l'objet des exactions marocaines durant son séjour à Washington, appelant à une pression internationale afin d'autoriser l'accès des observateurs indépendants au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. « La mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), se trouve dans le territoire depuis 23 ans sans pouvoir mener sa mission pour laquelle elle a été créée et comme son nom l'indique, et également incapable de protéger les civils sahraouis de violations des droits de l'homme », a souligné M<sup>me</sup> Aminatou Haidar, lors de son intervention à l'issue d'une conférence sur les droits de l'homme au Sahara occidental sous le titre « le rôle des organisations internationales et des femmes sahraouies ». « Plus de 60 observateurs étrangers, dont trois Américains, ont été expulsés du Sahara occidental au cours de la dernière

année, alors que le Maroc continue d'agir en toute impunité », a-t-elle déploré.

David Mckeen et Katherine Valencia, du Centre Kennedy pour la justice et droits de l'homme, qui ont animé la conférence, ont souligné l'importance de doter la Minurso d'une composante des droits de l'homme, à l'instar des autres missions des Nations unies pour la paix dans le monde. Carne Ross, le fondateur et directeur exécutif de l'Independent Diplomat, a souligné la nécessité de mettre le conflit sahraoui dans son cadre juridique en tant que question de décolonisation et de trouver des moyens créatifs pour exposer le conflit dans le monde. Organisé par l'Institut de Georgetown pour les femmes, la paix et la sécurité, la conférence fait partie d'une tournée aux Etats-Unis d'Amérique par Aminatou Haidar, pour jeter la lumière sur la situation grave des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Ramy G./SPS



Iran

# Israël va tout tenter pour faire modifier l'accord sur le nucléaire

■ Israël a indiqué hier, au lendemain de la conclusion d'un accord-cadre entre Téhéran et les grandes puissances sur le nucléaire iranien, qu'il ferait tout son possible pour que soit modifié cet accord qui, selon lui, menace son existence même.

Par Ali O.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu devait réunir hier pour consultations ses collaborateurs sur les questions de sécurité. Les options de celui qui a été l'un des plus bruyants détracteurs des négociations sont limitées, disent les experts. Mais il entend continuer à peser sur l'accord avant sa conclusion finale.

«L'alternative à cet accord-cadre qui est un mauvais accord (...) est un meilleur accord, un accord qui démantèle de façon significative les infrastructures nucléaires militaires de l'Iran, qui exige de l'Iran qu'il change de comportement, qu'il cesse ses agressions dans la région, qu'il arrête de soutenir le terrorisme dans le monde entier, et qu'il cesse ses appels répétés à la destruction d'Israël», a déclaré hier à quelques journalistes le porte-parole de Netanyahu Mark Regev.

Netanyahu, dont le pays est considéré comme l'unique puissance nucléaire de la région mais qui maintient l'ambiguïté sur ce statut, insiste depuis des années pour que l'Iran ne puisse plus enrichir l'uranium. Les grandes puissances, qui ont longtemps abondé, acceptent dans l'accord-cadre que l'Iran conserve cette capacité en l'entourant de garanties pour que l'enrichissement serve des fins civiles et non militaires. La position d'Israël a été du coup marginalisée et il doit maintenant réajuster le tir; le pragmatisme est la seule voie possible, disent les analystes. Pour eux, des frappes préventives contre les installations iraniennes



semblent très invraisemblables malgré les propos de principe répétés jeudi par le ministre des Renseignements Yuval Steinitz, un proche de Netanyahu, selon lesquels l'option militaire restait sur la table en dernier ressort.

Le porte-parole du Premier ministre a détaillé les dispositions les plus problématiques du texte.

«Non seulement il (l'accord) laisse à l'Iran une infrastructure nucléaire étendue, mais il ne conduit pas à la fermeture d'une seule installation nucléaire iranienne, il autorise l'Iran à garder des

milliers de centrifugeuses pour continuer à enrichir de l'uranium (...) et il permet à l'Iran de poursuivre la recherche et le développement afin de construire de nouvelles centrifugeuses plus performantes», a-t-il déploré.

Il a estimé que le «seul objectif» de l'Iran était de se doter de la bombe atomique, une opinion par-

tagée par de nombreux commentateurs israéliens qui estiment que la signature de l'accord est une «trahison» des États-Unis, grand allié d'Israël. L'une des grandes inquiétudes d'Israël concerne le retour en grâce, la légitimation d'un État où les appels à la destruction d'Israël font partie de la rhétorique officielle et qui soutient les grands

ennemis entourant Israël : la Syrie, les mouvements Hezbollah au Liban et Hamas dans la bande de Gaza. Le texte de l'accord-cadre «montre combien les Iraniens se sont battus, et ont réussi, à conserver les éléments essentiels pour fabriquer des armes nucléaires», analyse le quotidien à grand tirage *Yediot Aharonot*.

Netanyahu a dit dans la nuit de jeudi à hier au président américain Barack Obama que s'il est appliqué, l'accord-cadre «menace la survie d'Israël».

Netanyahu n'avait pas hésité à défier la Maison-Blanche en allant le 3 mars dire devant le Congrès américain tout le mal qu'il pensait des tractations entre les grandes puissances et l'Iran. Cet épisode a contribué à l'une des pires crises dans les relations entre Israël et les États-Unis.

Pour Israël, l'une des options les plus solides réside précisément dans le soutien du Congrès. La majorité républicaine opposée à Obama a annoncé qu'elle persistait à réclamer un droit de regard sur tout accord final avec l'Iran. Une proposition de loi qui forcerait Obama à accorder au Congrès ce droit de regard (que la Maison-Blanche refuse) attend d'être votée en commission.

Or, la veille de l'accord de Lausanne, Netanyahu recevait le président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner.

A. O.

## Yémen

### L'offensive rebelle ralentie par les raids, Al-Qaïda profite du chaos

L'opération militaire arabe menée par l'Arabie Saoudite au Yémen a ralenti la progression des rebelles chiites dans ce pays où les combats ont fait plus de 500 morts en deux semaines.

Profitant de la situation chaotique, Al-Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa) a pris hier le contrôle partiel de Moukalla, chef-lieu de la province Hadramout dans le sud-est du pays où il est fortement implanté.

Soumis à d'intenses bombardements nocturnes de la coalition à Aden, la deuxième ville du Yémen située dans le Sud, les rebelles Houthis et leurs alliés, des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont dû battre en retraite du palais présidentiel qu'ils avaient pris la veille.

Au sol, ils font aussi face aux combattants des «Comités populaires», une force paramilitaire soutenant le président Abd Rabbo Mansour Hadi qui a dû quitter précipitamment son fief d'Aden fin mars pour se réfugier en Arabie Saoudite.

Ce dernier a succédé en 2012 à Saleh, poussé au départ par une contestation populaire après plus de trois décennies au pouvoir. Il est soupçonné d'avoir aidé les rebelles, liés à l'Iran chiite, dans leur offensive lancée en septembre 2014 et qui leur a permis de s'emparer de vastes régions dont la capitale Sana'a.

Le royaume sunnite saoudien, qui a une longue frontière avec le

Yémen, a lancé le 26 mars avec plusieurs pays arabes l'opération «Tempête décisive» pour empêcher selon lui les Houthis de prendre le pouvoir et l'Iran d'étendre son influence dans la région.

«Les Houthis et leurs alliés se sont retirés avant l'aube du palais présidentiel Al-Ma'achiq après des raids aériens de la coalition et de violents affrontements avec les comités populaires», a déclaré à l'AFP un responsable.

Après la prise du palais, dernier symbole de l'État qui n'était pas aux mains des Houthis à Aden, de violents combats les ont opposés aux forces pro-Hadi, selon des sources de sécurité et militaire. Les rebelles se sont alors repliés à Khor Maksar, un quartier voisin, où 12 des leurs ont été tués dans une attaque.

L'agence officielle saoudienne SPA a affirmé que les pro-Hadi «ont réussi à repousser» les rebelles du palais.

Des accrochages se poursuivaient par intermittence dans les quartiers proches du palais et de l'aéroport d'Aden, bombardé dans la nuit par des navires de guerre de la coalition, selon des sources militaires.

La coalition, qui concentre ses raids dans la nuit, a en outre procédé au parachutage vers le port d'Aden de vivres et de médicaments pour venir en aide aux habitants confrontés à un manque des produits de première nécessité,

selon une source portuaire.

Des armes et des munitions ont été également parachutées, a ajouté cette source.

En deux semaines, avec l'avancée des rebelles vers Aden, les combats au Yémen ont fait 519 morts et près de 1 700 blessés, a indiqué la responsable des opérations humanitaires de l'ONU Valerie Amos, se disant «extrêmement inquiète» pour la sécurité des civils.

Avec la désorganisation des structures de l'État et le désordre qui règne au sein des forces gouvernementales, Aqpa, la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste sunnite, a montré ses griffes dans le sud-est du pays.

Quelque 200 à 300 combattants d'Aqpa se sont déployés dans le centre et des quartiers de l'ouest de Moukalla où ils ont installé des points de contrôle, montés de la bannière noire du réseau extrémiste, ont rapporté des habitants.

Après leur entrée jeudi à Moukalla où ils ont libéré 300 détenus en donnant l'assaut à la prison centrale, des membres d'Aqpa ont, selon des habitants, lancé depuis des mosquées des appels «au jihad contre les chiites», confirmant le risque d'une guerre confessionnelle dans ce pays pauvre de la péninsule arabique.

Ennemis jurés mais tous deux hostiles au pouvoir de Hadi, les Houthis et Al-Qaïda s'étaient violemment affrontés ces derniers mois.



## Points chauds

### Tensions

Par Fouzia Mahmoudi

S'aujourd'hui tous les regards se tournent vers la bataille annoncée lors des primaires de la droite vers Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, un troisième prétendant à l'investiture de son parti pour 2017 continue d'attiser l'agacement du président de l'UMP. En effet, si celui qui fut son Premier ministre durant l'entière de son unique mandat à l'Élysée n'a que très peu de chances, selon tous les récents sondages, de remporter la primaire de la droite en 2016, il reste néanmoins celui qui est accusé par les sarkozystes d'avoir essayé de faire tomber l'ancien chef de l'État. Car si Nicolas Sarkozy a échappé à la mise en examen mercredi dernier dans l'affaire des pénalités de campagne prises en charge par l'UMP, il reste convaincu que François Fillon est à l'origine de cette affaire. Sarkozy, de nouveau convoqué, mercredi, par les juges du pôle financier, dans l'affaire des pénalités de sa campagne de 2012, prises en charge par l'UMP a été placé sous le statut de «témoin assisté», et échappe donc à une mise en examen. Ses amis plaident la bonne foi. «Il n'y a pas d'intention frauduleuse de la part de Sarkozy puisque, selon deux notes de Bercy, un parti politique est en droit de régler ces pénalités», argumente un élu. Si cette affaire vient assombrir les perspectives politiques de Nicolas Sarkozy, trois jours après la victoire de l'UMP aux élections départementales, elle révèle surtout les tensions internes entre les ténors de l'UMP. Alors que la primaire approche, le camp de Nicolas Sarkozy pointe la responsabilité du camp Fillon et l'accuse d'avoir monté cette affaire contre lui. Le président de l'UMP aurait même parlé d'un «coup monté», selon certaines sources. «Il n'y a jamais eu un tel niveau de haine dans notre parti, avec des gens qui en dénoncent d'autres au pénal. Tout ça sera mis sur la place publique», a averti Nicolas Sarkozy. De son côté, l'ancien Premier ministre nie farouchement avoir tenté d'incriminer l'ancien président, notamment dans l'affaire Bygmalion, accusant «Hollande d'être derrière ce traquenard» et «de chercher à semer la zizanie à droite». Reste à savoir néanmoins si Sarkozy ira jusqu'au bout pour se venger de Fillon au risque de faire imploser la droite ou s'il préférera se concentrer sur son seul véritable adversaire à droite, Alain Juppé, qui pourrait bien lui souffler l'investiture pour 2017, alors même que la seule raison du retour de l'ancien chef de l'État est de retrouver les chemins de l'Élysée. F. M.





Exposition à la galerie Baya

# Mustapha Nedjai dénonce «l'imposture»

■ Les dernières œuvres du plasticien Mustapha Nedjai sont exposées depuis jeudi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Cette exposition intitulée «Imposture» est une série de profils humains traversés de formules vindicatives ou satiriques. Impressionnantes par leur taille et captivantes par les scènes, les apparitions et les mouvements que suggèrent ces toiles, en noir et blanc ou en couleurs, portent des titres aussi évocateurs que «Tension», «Ces chiens...» ou encore «Paranoïa».

Par Abia Selles

Formes entrelacées dans de grandes toiles tristes et hypnotiques, séries de profils humains traversés de formules vindicatives ou satyriques, les œuvres du plasticien algérien Mustapha Nedjai dévoilent avec beauté et force l'«imposture» des temps présents.

Inaugurée jeudi à la galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, cette exposition se poursuit jusqu'au 28 du mois d'avril courant. Intitulée «1 posture» (imposture) réunit une quarantaine de tableaux du plasticien où des travers comme l'hypocrisie, le mensonge ou encore l'opportunisme sont dénoncés par l'artiste.

Deuxième grande exposition du peintre en quatre ans, elle se présente en deux parties distinctes : grandes toiles réalisées grâce à une technique mixte ou à l'acrylique et séries de petits tableaux mêlant peinture et écriture, en plus de quelques installations. Impressionnantes par leur taille et captivantes par les



scènes, les apparitions et les mouvements qu'elles suggèrent, ces toiles, en noir et blanc ou en couleur, portent des titres aussi

évocateurs que «Tension», «Ces chiens...» ou encore «Paranoïa».

L'élément marin y est également présent, particulièrement

dans celles en noir et blanc, à l'exemple du tableau «La Déferlante», une variation sur les estampes du dessinateur japo-

nais Hokusai.

S'il reste très suggestif dans ses grands tableaux, Mustapha Nedjai explore plus frontalement le thème de son exposition dans les séries, composées de petits tableaux.

A l'exemple de cette série de vingt-quatre profils, criblés et entourés de formules ou d'expressions comme «bêni oui-oui», «viande congelée», «populiste» ou encore «zérologie».

Semblables à des clichés radiologiques des cerveaux d'imposteurs que le peintre pourfend à travers son art, ces têtes humaines se retrouvent traversées, dans une autre série, par des «invertébrés», des corps courbés dans une posture humiliante.

Parlant avec la même énergie qu'il met dans ses peintures, Mustapha Nedjai préfère qualifier son travail de «pure réaction» à la situation morale du monde d'aujourd'hui, et de sa société en particulier que de parler d'une quelconque inspiration.

Cette présence du texte dans sa démarche artistique s'illustre dans le catalogue de l'exposition, accompagné de contribution de journalistes spécialisés, de poèmes et même d'un texte politique engagé du philosophe et théoricien politique italien Antonio Gramsci.

A.S.

Spectacle de la chanteuse capverdienne Nancy Vieira

## Un vibrant hommage rendu à Cesaria Evora

La chanteuse capverdienne Nancy Vieira a animé jeudi soir à Alger un concert en hommage à sa compatriote Cesaria Evora, icône de la chanson populaire, devant un public conquis, venu découvrir la «Morna» et la «Coladeira», deux genres musicaux locaux proches de la Samba brésilienne.

Près de 90 minutes durant, la jeune chanteuse a enflammé la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth pleine aux allées habituellement réservées aux déplacements des spectateurs dans un bel «Hommage à Cesaria Evora», également surnommée «Cize, la Diva aux pieds nus».

Une quinzaine de pièces, dont une bonne partie reprises du riche répertoire de «Cize», toutes conçues dans les rythmes légers de la Morna et la Coladeira, a été entonnée par Nancy Vieira, incitant le public au déhanchement et à savourer des instants de bonheur dans l'allégresse et la volupté.

«Manha Florida», «Petit Pays», «Na O Minino Na», «Amor Di Mundo», «Cize», «Nhara Santiago», «Quat Na Um», «Miss Perfumado», «Angola Angola», «Maylen, Cigana De Curpin Legante», «No Ama, Peca

Sem Dor», «CV Na Corason», «Sangue De Berona» et «Sodade», ont brillamment été interprétées par la jeune chanteuse capverdienne.

Accompagnée par Lucio Vieira à la basse, Carlos Paris Remco à la batterie percussion, Khaly Angel au piano et Vaiss à la guitare et au Cavaquinho, elle a révélé au public que ses musiciens, brillants de technique et de musicalité, sont tous imprégnés de l'esprit de «Cize» pour avoir déjà joué avec elle.

«Cesaria Evora» est pour moi, comme pour toutes les jeunes chanteuses, «une inspiration, une lumière qui nous éclaire et nous guide, une très bonne idée qui traverse le temps» a confié la jeune chanteuse qui, dès le quatrième titre, a conduit sa prestation pieds nus.

Agréablement surprise par la bonne ambiance régnante, Nancy Vieira, dont c'est le premier passage en Algérie, s'est dit «ravie d'être à Alger et très heureuse de chanter pour un public aussi accueillant et chaleureux» et de poursuivre en souriant, «ce n'est plus un concert, c'est une fête». Cesaria Evora (1941-2011) a eu une carrière artis-

tique fulgurante, laissant derrière elle quelque 54 années de créativité et de don de soi, durant lesquelles elle a chanté le pays, l'amour, la nostalgie, la mélancolie et la vie.

Plusieurs fois distinguée, Cesaria Evora jouit d'une discographie et d'une filmographie conséquente, qui constituent un legs important à la culture capverdienne et mondiale.

Sa voix rauque et ses nombreuses chansons reprises de par le monde, ont considérablement contribué à la promotion de l'image du Cap Vert.

Née en 1975 en Guinée Bissau, Nancy Vieira rejoint avec ses parents la ville de Praia, capitale de l'archipel du Cap Vert qui vient alors de recouvrer sa souveraineté.

Enfant de la liberté, elle grandit sous l'influence d'un père, par ailleurs guitariste et violoniste amateur, avant d'étudier la gestion et la sociologie à l'université de Lisbonne (Portugal).

Nancy Vieira compte à son actif quatre albums : «Noce Raca» (1996), «Segred» (2004), «Lus» (2007) et «No Ama», son dernier opus, sorti en 2012.

L.B.

Festival «Lire en fête» à Constantine

## Forte affluence des enfants

Pas moins de 3 500 enfants ont pris part, à Constantine, aux différentes activités culturelles organisées depuis le 21 mars dernier dans le cadre du 5<sup>e</sup> festival «Lire en fête», a indiqué jeudi à la presse le directeur de la culture, Djamel Foughali. S'exprimant en marge de la clôture de cette manifestation, au centre culturel M'hamed-Yazid d'El Khroub, ce responsable, estimant qu'il s'agit d'un «succès sans précédent», a souligné

que l'ensemble des centres culturels des communes de la wilaya ont «fait le plein», de nombreux bambins ayant profité des vacances scolaires pour s'y rendre en compagnie de leur parents.

Une variété de spectacles a été présentée lors de ces journées, entre marionnettes, pièces théâtrales, danses folkloriques, numéros de clowns et de magiciens, a rappelé M. Foughali, ajoutant que de nombreux

livres ont été proposés aux enfants qui ont aussi profité d'ateliers de coloriage et de travaux manuels, entre autres activités instructives et ludiques. La bibliothèque itinérante, dotée d'un fonds documentaire constitué de 11 000 ouvrages, a également sillonné plusieurs communes de la wilaya, a-t-il souligné, affirmant que les objectifs assignés à la manifestation ont été «atteints au-delà des espérances».

F.H.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn-Khaldoun  
Jusqu'au 19 avril :  
Projection du film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minèro  
Galerie Asselah  
Jusqu'au 16 avril :  
Exposition de peinture par l'artiste Amel Benghezala.  
Villa Abdeltif  
Jusqu'au 18 avril :  
Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.  
Institut culturel italien  
Jusqu'au 25 avril :  
Exposition de costumes italiens du XVe au XIXe siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.  
Galerie d'art Dar El-Kenz  
Samedi 4 avril à 14h :  
Vernissage de l'exposition collective «Explosion d'aquarelle», avec les œuvres de 14 artistes dont Moussa Bourdib, Catherine Rossi, Mustapha Khelifi et Zohra Sellal.  
Galerie Baya du palais de la culture Moufdi Zakaria  
Jusqu'au 28 avril :  
Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai

## Coup-franc direct



### Hayatou perd sa crédibilité

Par Anouar M.

Le patron de la CAF, Issa Hayatou vient de perdre une autre affaire au niveau du TAS ; il s'agit de l'exclusion du Maroc pour les deux prochaines CAN qui a été rendu caduque par le tribunal arbitral de Lausanne. Furieux de la décision du Royaume chérifien de sa décision de ne pas abriter le tournoi africain pour les dates indiquées, Hayatou avait décidé de les sanctionner sans se référer à aucune loi de l'instance africaine et c'est pour cela que sa sanction n'a pas été entérinée par le TAS. C'est la deuxième fois que l'homme fort du football africain se fait contrarier après l'affaire de la JSK qu'il avait aussi sanctionnée en la privant de la Ligue des champions d'Afrique sans qu'il n'y ait un texte clair qui prévoit ce genre de situation. C'est donc sur des coups de tête que le président Hayatou prenait ses décisions alors qu'il se devait d'être très attentif au fait de la réglementation qui reste très importante dans la prise de position. Certains avouent qu'il l'a pris d'une manière émotionnelle. Il n'aurait pas sanctionné la JSK s'il ne s'agissait pas d'un joueur camerounais qui serait décédé et le Maroc n'aurait pas connu ce sort s'il n'était pas remonté contre le fait qu'il le contrarie de cette sorte. Le président de la CAF est-il donc perdant dans cette affaire ? En fait, Hayatou a perdu sa crédibilité aux yeux des Africains qui ne lui font plus confiance.

A. M.

### Athlétisme/Grand Prix FAA (3<sup>e</sup> Journée)

## Les minimas pour les championnats arabes en point de mire



La 3<sup>e</sup> journée du Grand Prix 2015 de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), prévue samedi après-midi au stade annexe d'athlétisme de l'Office du complexe «Mohamed Boudiaf», sera une belle opportunité pour plusieurs athlètes afin de tenter de réaliser les minimas de participation aux Championnats arabes du Bahreïn. Les Championnats arabes auront lieu du 22 au 25 avril et huit places sont déjà assurées pour l'Algérie, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de la FAA. Parmi, les postulants aux minimas exigés pour le rendez-vous arabe figurent, Lyes Mokeddel

(110 m haies), Issam Nima, (longueur) Mohamed Belfarar (800 m), Mohamed Belbachir (800), Belebiodh Romaissa (longueur) et autres Imad Touil (1500 m), ajoute la même source.

Intervenant un peu tôt par rapport à la saison de compétition, les Championnats arabes seront «très relevés». «Il y a lieu de relever, l'absence jusqu'à présent, des spécialistes du demi-fond algériens qui ont jusqu'au 11 avril 2015 pour réaliser les minimas», conclut la FAA, citant les belles en vue, à l'image de Amina Bettiche, Touil, Barkahoum Drici ou Souad Ait Salem.

### Basket-ball/Afrobasket U16-2015/Tournoi qualificatif de la Zone 1

## La sélection nationale au rendez-vous de Rabat

La sélection algérienne masculine U16 de basket-ball entamera son dernier stage de préparation du 4 au 7 avril au centre de préparation des équipes nationales de Soudania, avant de prendre part au tournoi qualificatif de l'Afrobasket-2015, Zone 1, qui se disputera du 9 au 12 avril à Rabat au Maroc.

Le tournoi de qualification se disputera entre l'Algérie et le Maroc, en deux matches et dont le premier sera qualifié pour la phase finale de l'Afrobasket-2015, prévue en août au Mali. Pour ce stage, l'entraîneur national Mohamed Abidat et son adjoint l'ancien international Fardjallah Harouni, ont fait appel à 15 joueurs dont cinq évoluant dans le club de l'US Sidi Amar.

Avant ce stage précompétitif, le Cinq algérien avait pris part au



Tournoi international de l'amitié, disputé du 25 au 30 mars à Staouéli (Alger) avec la participation du Mali, de la Tunisie et du Maroc. Les Algériens s'étaient inclinés en finale face à la Tunisie sur le score de 87 à 79 (après prolongations).

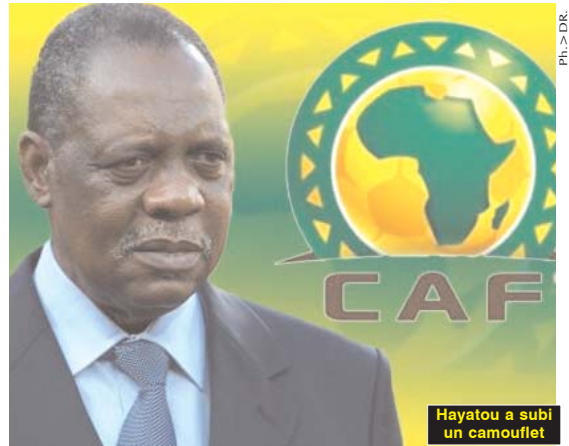
## Le TAS annule les sanctions

# Le Maroc devrait jouer les CAN 2017 et 2019

Le Maroc qui avait été suspendu par la CAF pour avoir refusé d'organiser la CAN-2015 par crainte d'Ebola, devrait pouvoir finalement disputer les éliminatoires des éditions 2017 et 2019 après la décision jeudi dernier du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Par Anouar M.

La décision du TAS de Lausanne tombe à quelques jours de la désignation du pays qui abritera la prochaine édition de la CAN et qui aura lieu mercredi prochain au Caire. Il faut savoir que l'Algérie, le Gabon et le Ghana sont candidats. La CAF procédera dans le même temps au tirage au sort des éliminatoires pour cette compétition phare du continent africain. «Ça n'est pas une bonne nouvelle, c'est une excellente nouvelle! Pour tout le football marocain, c'est un grand soulagement», s'est félicité Mustapha Hadji, sélectionneur-adjoint, interrogé par l'AFP. Ainsi, le Maroc avait refusé d'organiser l'édition 2015 de la compétition aux dates prévues (17 janvier-8 février), réclamant en vain son report du fait de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. La CAF avait exclu le Maroc de l'édition 2015, trouvé un pays-organisateur de substitution en quatrième vitesse (la Guinée équatoriale) et avait ensuite suspendu le royaume chérifien pour les éditions 2017 et 2019. Mais le TAS a considéré jeudi que «l'exclusion de l'équipe A du Maroc des deux prochaines éditions de la CAN n'était pas expressément prévue par les règlements en vigueur au moment du retrait de l'orga-



Hayatou a subi un camouflet

nisations de la CAN 2015 et en tous les cas, au vu des circonstances de l'affaire, n'était pas proportionnée à la faute de la FRMF (Fédération marocaine)». De ce fait, «la suspension de l'équipe nationale A de la Fédération royale marocaine de football de toute participation aux deux prochaines éditions de la Coupe d'Afrique des Nations, en 2017 et 2019, est annulée», selon la juridiction suprême du sport. Le Maroc avait également été sanctionné financièrement par la CAF. En premier lieu, la Confédération africaine de football avait infligé au Maroc une amende d'un million de dollars (919 000 euros environ). Le TAS estime qu'il faut la ramener à 50 000 dollars (45 976 euros environ), ce qui correspond au montant maximum prévu par le règlement de la CAF en vigueur au moment des faits. La CAF réclamait en outre, cette fois au titre des dommages et intérêts, une somme

de 8,75 millions de dollars (8,05 millions d'euros). Sur ce point la décision du TAS est à double détente. «Sur le fond», le TAS «a estimé qu'aucune disposition réglementaire ne permettait à la CAF d'obliger unilatéralement la FRMF à verser une indemnité pour dommage».

Mais le TAS «n'a toutefois pas écarté le droit de la CAF à obtenir la réparation d'un dommage éventuel, notamment par la mise en œuvre de la procédure d'arbitrage prévue spécialement dans le contrat d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations». C'est en tout cas un autre camouflet pour Hayatou qui avait aussi été contrarié par cette même instance après la sanction infligée à la JSK pour le décès d'Ebossé et qui avait amené la CAF à exclure la formation kabyle de deux éditions de la Ligue des champions.

A. M.

## O Lyon

# Ghezal a toujours la confiance de Fournier

Le néo-international algérien, Rachid Ghezal, bénéficie toujours de la confiance de son entraîneur de l'Olympique Lyon, Hubert Fournier, a indiqué ce dernier, même s'il l'a aligné pour moins d'une mi-temps seulement lors de l'avant-dernière sortie de l'actuel dauphin du championnat de L1 française de football sur le terrain de l'YO, Marseille.

«Ghezal fait toujours partie de mes plans, et si je l'ai fait sortir en première mi-

temps du match face à l'OM, c'est parce qu'il était dans un jour sans», a expliqué le driver du club rhodanien à la presse locale. Peu avant ce match soldé par un nul (0-0), le milieu offensif algérien venait juste de recevoir sa première convocation pour porter le maillot national. Sa mauvaise prestation face à l'OM lui a coûté de suivre du banc de touche tout le temps de la rencontre suivante qui a vu son équipe s'incliner à domicile face à

l'OGC Nice (2-1). L'entraîneur de Lyon s'est montré, en outre, confiant en les possibilités de son joueur algérien de revenir en force dans les prochains matches. «Je suis persuadé que le match de Marseille va lui servir de leçon afin de corriger ses erreurs», a-t-il encore dit. Ghezal (23 ans) a signé sa première sélection jeudi dernier lors de la défaite de l'équipe d'Algérie face au Qatar (1-0) en match amical disputé à Doha.

## SC Bastia

# Boudebouz sur le départ

L'international algérien, Ryad Boudebouz, dont le contrat avec Bastia (L1) expirera en juin 2016, ne devrait pas être prolongé et pourrait être transféré dès la fin de la saison en cours, selon l'Equipe de jeudi. Le milieu offensif de 25 ans, avait rejoint le club corse l'été 2013 en provenance de

Sochaux, qui sera relégué quelques mois plus tard en Ligue deux française. Après un premier exercice mitigé, Boudebouz a retrouvé la plénitude de ses moyens il y a quelques mois, et est devenu un élément indispensable à Bastia. Il a joué 27 matches avec à la clé 5 buts inscrits. Cette belle forme

affichée par le joueur algérien fait que les dirigeants de Bastia ne s'opposent pas à son départ afin de récupérer quelques liquidités, ajoute le journal sportif français. Boudebouz relève à peine d'une blessure qui l'avait privé de participer avec la sélection algérienne au stage de Doha du 23 au 30 mars.

## Eliminatoires CAN-2015 (U 23)

# Un stage au menu des Verts à partir de ce samedi

La sélection olympique algérienne entamera samedi un nouveau stage de préparation au CTN, a-t-on appris jeudi auprès de la FAF. Ce regroupement s'étalera sur cinq jours et entre dans le cadre des préparatifs de l'équipe entraînée par le Suisse André Pierre Schurmann pour ses prochaines échéances. Le technicien helvétique a commencé depuis quelque temps à augmenter la cadence, comme le témoignent les trois stages effectués par ses capés au cours du mois de

mars passé. Le dernier regroupement du mois en question a été ponctué par un match amical face au CRB, pensionnaire de la L1 de football, et soldé par un nul vierge 0-0. Cette rencontre a remplacé celle prévue initialement contre la sélection olympique du Ghana. Les «Blacks Stars» ont décliné à la dernière minute l'invitation algérienne. Les protégés de Schurmann préparent les éliminatoires du Championnat d'Afrique des moins de 23 ans, un tournoi déplacé au Sénégal après le désis-

tement de la RD Congo, et qui aura lieu fin 2015. Il sera qualificatif aux JO de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016. Le rythme de préparation des coéquipiers du capitaine Oussama Derfelou (RCArbaâ) est appelé à s'accroître davantage dès la tombée de rideau de la compétition nationale en mai prochain, selon le programme établi par le sélectionneur national. Les Verts, exempts des deux premiers tours des éliminatoires continentaux, disputeront le troisième tour en août prochain.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Point d'ordre Palestine : la diplomatie spectacle

Par Nazim Rochd

Les Arabes ont démontré qu'ils pouvaient se liquer, au point d'entreprendre conjointement une guerre. Ils ont démontré qu'ils pouvaient avoir le verbe haut et de l'arrogance, ce qu'ils n'ont pas fait des décennies durant, depuis que ce sont les Saoud et leurs comparses du Golfe qui dominent la scène, depuis que les Etats arabes ou aspirants arabes font, majoritairement, le dos rond ou adhèrent à l'ordre mondial sous la férule des Etats-Unis. Seulement, les Arabes ne savent se liquer que contre l'un des leurs. Dans le même temps, la «cause arabe» est remise. La Palestine est livrée à elle-même, elle ne figure plus en haut des professions de foi de la Ligue arabe, pourtant fondée pratiquement autour d'elle. Les sionistes peuvent même donner à la Ligue un satisfecit pour ce qu'elle a accompli en Libye et en Syrie et pour son alignement objectif sur leurs positions, vis-à-vis de l'Iran. La Palestine, quant à elle, en lambeaux, autant sur le plan territorial que sur le plan politique, résiste comme elle peut grâce à son peuple. Mais sa résistance a baissé de plusieurs crans. Nous n'en sommes plus à l'offensive libératrice, il ne s'agit désormais que de préserver des restes, contre une sauvagerie sans limites de l'entité sioniste. C'est pourquoi nous pouvons assister à des actions aussi naïves que dérisoires, d'une Autorité palestinienne (AP), qui ne croit pas elle-même à ce qu'elle entreprend. Un militant du Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP), lors de la création de l'AP, m'avait dit qu'il y voyait le sémaphore du régime de Vichy en France, lorsque le Maréchal Philippe

Pétain avait accepté de collaborer avec l'occupation allemande et qu'il s'est vu octroyer une partie de son pays, pompeusement dénommée «zone libre». Il faut reconnaître que tous les ingrédients sont réunis, pour qu'un tel rapprochement soit fait et ce ne sera pas cette admission de l'AP en tant que 123e Etat membre de la Cour pénale internationale (CPI) qui changera grand-chose. Les grands médias occidentaux en donnent la preuve, en mettant en évidence l'inanité, en soi, de cette qualité ne serait-ce que sur le plan procédurier, qui fait qu'il est impossible qu'un seul assassin des Palestiniens puisse être jugé, tant le dossier est complexe. Bien sûr, l'AP peut déposer une plainte et la CPI faire semblant de sa prise en charge. Ce qu'elle va certainement faire, sachant qu'il est possible, voire évident, qu'en bout de course elle se déclare incompétente, pour une foule de raisons et d'arguments judiciaires. La CPI n'est pas faite pour juger les maîtres du monde et leurs alliés, ceux qui jugent eux-mêmes le monde, fabriquent les preuves qu'il faut et exécutent leurs sentences comme ils le font régulièrement, comme ils l'ont fait, entre autres, en Irak, en Libye ou en Côte d'Ivoire. Il est même dit, en coulisse, qu'il n'y aura pas de dépôt de plainte, pour ne pas «froisser» Washington, qui va automatiquement supprimer les financements qui lui sont accordés. Le mieux qui serait à faire, une idée partagée par beaucoup, serait que l'AP impuissante à protéger son peuple, se dissolve. La donne en serait radicalement changée, l'occupation sera mise à nu et n'aura plus la couverture d'une autorité qui lui sert de paravent.

N. R.

## Passeport biométrique

### Réunion des consuls généraux d'Algérie en Europe

Une réunion regroupant les consuls généraux d'Algérie en Europe et entrant dans le cadre du suivi et de l'amélioration de l'opération de délivrance du passeport biométrique aux ressortissants algériens, est prévue, vendredi et samedi à l'ambassade d'Algérie en France, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Dans le cadre du suivi de l'opération de délivrance du passeport biométrique aux membres de notre communauté nationale à l'étranger, notamment en France et en Europe, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, accompagné de hauts cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et du ministère des Affaires étrangères, présidera les 3 et 4 avril une réunion au siège de l'ambassade d'Algérie à Paris, qui regroupera les consuls généraux et consuls d'Algérie en France, Espagne, Italie Belgique, Suisse, Grande-Bretagne et Allemagne», précise la même source. Cette réunion a pour but «d'évaluer le processus de délivrance du passeport biométrique et de prendre toutes mesures supplémentaires de facilitation, susceptibles d'améliorer encore cette opération au bénéfice des membres de notre communauté», selon le communiqué. **Faten G.**

## La Palestine fait son entrée à la Cour pénale internationale



Djalou@hotmail.com

## Accident la gare routière de Souk-El-Tennine

### Un bus cause la mort d'une personne et en blesse une autre

■ La victime était sur la chaussée selon des témoignages sur place. Le conducteur du bus aurait perdu le contrôle de son véhicule après avoir tenté une manœuvre.

Par Hocine C.

Paniqué, il percuta deux véhicules, écrasa une personne sur son passage et blessa une deuxième, avant de finir sa course à proximité d'un café situé près de la gare.... Un bus de transport de voya-

geurs a causé la mort d'une personne et blessé une autre jeudi en début de matinée dans la commune de Souk El-Tennine dans la wilaya de Béjaïa, avons-nous appris. L'accident s'est produit à la gare routière lorsque le bus a effectué une fausse manœuvre. La victime était sur la chaussée selon des témoignages sur place. Le conducteur du bus aurait perdu le contrôle de son véhicule après avoir tenté une manœuvre. Paniqué, il percuta deux véhicules, écrasa une personne sur son passage et blessa une deuxième, avant de finir sa course à proximité d'un café situé près de la gare. La victime est un chauffeur de bus âgé de 40 ans, habitant la localité. Elle a été éva-

cuée à la polyclinique de la localité où elle a succombé à ses blessures suite à un polytraumatisme. La deuxième personne touchée est âgée également de 40 ans. Elle souffre d'un traumatisme crânien. Elle a été transférée à l'hôpital de Béjaïa. Une enquête a été ouverte par la police pour déterminer les circonstances exactes du drame, nous dit-on. A noter qu'un semi-remorque a percuté une voiture légère mardi dernier vers 2h30 entre Darguina et Kherrata. L'accident s'est produit dans un virage et a fait plus de peur que de mal. «Le conducteur et les occupants du véhicule léger étaient sous le choc», selon une source locale. **H. C.**

## Transfert Le Qatar SC tient à son joueur Halliche

LE QATAR SC tient à son international algérien, Rafik Halliche, et écarte toute idée de le voir partir en fin de saison comme rapporté par la presse, a indiqué vendredi Meslam El Hellabi, le chargé de communication au sein du club de première division de football au Qatar. El Hellabi a assuré à la presse locale que Halliche «se sent bien au sein du club et n'a aucun problème», ajoutant que le joueur «ira au bout de son contrat avec le SC Qatar en 2016». Halliche (28 ans) avait rejoint la formation qatarie l'été dernier après l'expiration de son bail avec l'Académica Coimbra, pensionnaire de la 1<sup>re</sup> division au Portugal. L'ancien joueur du NA Hussein Dey (Ligue 1, Algérie), avait déclaré à l'issue du match Algérie-Oman (4-1) lundi dernier à Doha, qu'il n'écarterait pas un éventuel retour en Europe où il avait exercé entre 2008 et 2014 respectivement à Benfica, Nacional (Portugal), Fulham (Angleterre) et Académica. **R. S.**

## «Meursault, contre-enquête»

### Le roman de Kamel Daoud paraîtra en juin aux Etats-Unis

LA TRADUCTION en anglais du roman «Meursault, contre-enquête» de l'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud, finaliste au Goncourt, paraîtra en juin prochain chez «Other Press», une maison d'édition de New-York, indique l'éditeur américain sur son site Internet. Sous le titre de «The Meursault Investigation», cette traduction du premier roman de Kamel Daoud a été réalisée par John Cullen, traducteur entre autre du Français Philippe Claudel et récompensé en 2010 du «The Independent Foreign Fiction Prize», un prix annuel décerné par l'influent journal britannique «The Independent». Paru en 2013 en Algérie avant d'être édité en France, ce roman reprend l'histoire de l'assassinat commis par le personnage polémique de «L'Étranger» d'Albert Camus, en livrant une version du meurtre racontée d'un point de vue algérien par le frère de «l'Arabe» assassiné. Le livre avait remporté en 2014 le Prix François Mauriac de l'Académie française et le Prix des Cinq continents, décerné par l'Organisation internationale de la francophonie, en plus du Prix «Escale littéraire» d'Alger, décerné par des écrivains et journalistes algériens et français. En plus d'avoir été finaliste du Prix Goncourt 2014, le romancier avait également reçu le Prix «Liste Goncourt-le choix de l'Orient» au 21<sup>e</sup> Salon du livre francophone de Beyrouth (Liban). Créée en 1998 à New-York, la maison d'édition Other Press s'est d'abord spécialisée dans les ouvrages académiques et les livres de psychanalyse, avant de s'ouvrir à la littérature. **Racim C./APS**